

des Princes &c. Juillet 1756. 9

France apporta pour le succès de la négociation, en acquiesçant à la proposition de la Cour de Londres, & avec d'autant plus de confiance que les Ministres d'Angleterre venoient tout récemment d'assurer le Duc de Mirepoix, que les armemens faits en Irlande & la Flotte qui en étoit partie avoient principalement pour objet de maintenir la subordination & le bon ordre dans les Colonies Angloises.

Les Ministres d'Angleterre (observe-t-on ensuite) qui ne craignoient rien tant qu'un accommodement, & qui savoient qu'alors Mr. Braddock & tous les Commandans Anglois étoient en marche, furent extrêmement surpris de voir la France se rendre, en quelque façon, à leurs premières demandes. Ils changerent alors le plan qu'ils avoient eux-mêmes proposé; & le 7. Mars ils firent remettre au Duc de Mirepoix un autre projet de Convention, qu'ils n'imaginèrent que parce qu'ils savoient bien qu'il étoit impossible d'y souscrire. Ce projet enlevoit irrévocablement aux François le commerce du Canada par la rivière St. Jean, ôtoit au Roi la propriété des trois Lacs qui ont toujours été regardés comme faisant partie de la Nouvelle-France, & faisoit du fleuve St. Laurent, qui est le Centre du Canada, la borne de cette Colonie. Aussi fut-il rejeté absolument.

Pendant que les Ministres de la Grande-Bretagne (pourloit-on) ne cessioient de réitérer au Duc de Mirepoix les assurances les plus précises de la candeur & de la confiance de leur Cour, ainsi que de la disposition où elle étoit de discuter amiablement les points contestés, on commençoit de publier à Londres que la rupture étoit résolue, & que l'Amiral Boscawen, qui venoit de partir, avoit